Aroéven Bordeaux – Nouvelle Aquitaine
13 rue du Docteur Charles Nancel Pénard, 33000 Bordeaux
V1. 08/2026

PROGRAMME DE FORMATION

Eduquer aux compétences psycho-sociales

À travers une approche pratique et interactive d'éducation populaire, les participant.e.s acquerront les clés pour **l'éducation aux compétences psycho-sociales** (CPS). La formation les dotera des outils nécessaires pour **comprendre la nécessité d'inclure les CPS dans leurs pratiques**, afin de les transmettre efficacement aux jeunes.

INFORMATIONS PRATIQUES

1 275 € TTC
Selon votre situation et les critères applicables, une demande de prise en charge peut être étudiée par votre OPCO. La décision relève du financeur.

De 10 à 15 personnes

6 heures

Formation en présentiel, dans votre structure

PUBLIC

Professionnel.le ayant des missions d'encadrement de jeunes, notamment animateurs et animatrices périscolaires / travailleurs sociaux et travailleuses sociales en protection de l'enfance…

Une référente handicap est chargée de prévoir l'accessibilité de la formation
Clotilde THABEAU
c.thabeau@aroeven-bordeaux.fr

METHODES PEDAGOGIQUES

Éducation populaire, apports théoriques sur la thématique, travaux de groupes, échange de pratiques, mises en situation.

MODALITES : en présentiel

PREREQUIS : aucun

OBJECTIFS PEDAGOGIQUES

→ Définir les compétences psycho-sociales
→ Evaluer la valorisation de ces compétences dans les activités proposées aux jeunes.
→ Connaître les bonnes pratiques pour accompagner les CPS des jeunes

CONTENU

1. Appropriation de la nomenclature produite par l'OMS qui définit les CPS
2. A partir des pratiques professionnelles des stagiaires, il s'agit d'analyser la place donnée au développement des CPS des jeunes.
3. Sur le principe de la coéducation et de l'expérimentation, les stagiaires sont amenés à découvrir de nouvelles pratiques adaptées à leur environnement professionnel.

MODALITES D'EVALUATION

→ Questionnaire sur les concepts abordés
→ Test d'auto-positionnement sur la posture du ou de la professionnel.le

SUIVI DE FORMATION

→ Feuilles d'émargement
→ Certificat de réalisation
→ Attestation de compétences

RECLAMATIONS

Toute difficulté rencontrée dans le cadre de la formation peut être signalée aux formatrices ou à l'Aroéven Bordeaux Nouvelle Aquitaine afin qu'elle puisse être examinée et traitée.
Toute réclamation relative à l'organisation ou au déroulement d'une formation peut être adressée à :

→ Aroéven Bordeaux Nouvelle Aquitaine
13 rue du Docteur Charles Nancel Pénard – 33000 Bordeaux
direction@aroeven-bordeaux.fr

Les difficultés, réclamations et aléas signalés sont traités selon les procédures qualité mises en place par l'Aroéven Bordeaux Nouvelle Aquitaine.
Lorsque la difficulté concerne une situation de violence, de harcèlement, d'agissement sexiste ou de discrimination, les modalités prévues à l'article 4 du règlement intérieur s'appliquent.

ÉQUIPE PEDAGOGIQUE

Haydée ZEBO
Psychologue et juriste, spécialisée en recherches psycho-sociales et prévention des discriminations
Salariée permanente de l'Aroéven Bordeaux.

Clotilde THABEAU
Juriste spécialisée en protection de l'enfance et en prévention des violences sexistes et sexuelles
Salariée permanente de l'Aroéven Bordeaux.

CONTACTS ET INSCRIPTION

Pour toute demande de formation, merci de vous adresser à nos formatrices

→ h.zebo@aroeven-bordeaux.fr

→ c.thabeau@aroeven-bordeaux.fr

Délai de 2 mois environ entre la demande et la date souhaitée de formation.